



# DEFENDONS LE DROIT SYNDICAL



Nous vous avons informé, il y a quelques semaines : **La Direction de la Poste a sanctionné un responsable syndical** alors qu'il exerçait son rôle de délégué syndical lors d'une rencontre avec la Direction de son Centre.

Après plusieurs actions et interventions d'un grand nombre de militants, de syndiqués au niveau local, départemental et aussi national, la Poste a été contrainte de retirer le blâme mais a décidé de laisser des sanctions internes (de Très Sévères Observations). **Nous avons demandé leur retrait.**

Après l'action, du mardi 15 février, devant la Direction Départementale de la Poste et la préfecture, **nous vous donnons un nouveau rendez-vous :**

## **Appel au rassemblement Jeudi 10 mars 2011 A partir de 15h30**

**Centre de Distribution de la Poste d'Aubin Decazeville  
Zone du Ruau, à Aubin (proximité de Firmi)**

Les militants CGT ne sont pas des délinquants. La mission des syndicalistes au quotidien est la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés en faisant respecter le droit social. La CGT se renforce, elle développe les solidarités, elle donne confiance et fait prendre conscience aux salariés que d'autres solutions existent, **c'est cela qui dérange !**

**Par votre participation à ce rassemblement venez apporter tout votre soutien à ceux qui résistent, et donner un signe fort de solidarité contre tous ceux qui veulent criminaliser l'action syndicale !**